

Du point de vue de l'islam et du chiisme, quels sont les domaines du libre-arbitre et de la liberté de l'homme

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Du point de vue de l'islam et du chiisme, quels sont les domaines du libre-arbitre et de la liberté de l'homme

Résumé de la réponse

En se référant aux textes religieux et aux hadiths, nous constatons l'homme est libre dans son choix. Cela ne signifie, d'ailleurs, pas que l'homme dispose d'une totale liberté à tel point qu'aucun facteur ni puissance ne puisse influer sur son comportement et sur ses actes, au contraire, on entend par le libre-arbitre de l'homme le fait qu'il pourrait agir autrement dans ses actes, s'il en décidait ainsi, et ce en dépit de tous les facteurs et toutes les conditions et avec la préservation de la souveraineté de la puissance et de la Providence. Donc, l'homme est responsable de ses actes volontaires et il n'est pas soumis à un déterministe absolu. Il est évident que l'homme qui est un être libre de son action, a, en même temps, de nombreuses restrictions pour édifier ses organes psychologiques, transformer l'environnement naturel en un environnement convenable et bâtir son avenir. Partant de là, sa liberté est relative. Quoique l'homme ne soit pas en mesure de couper, totalement, ses liens avec l'héritage, l'environnement naturel, l'environnement social, l'histoire et le temps, cependant il peut, dans une large mesure, se révolter contre ces restrictions et ces limites et se débarrasser des

contraintes imposées par l'Etat. Par la force de la raison et de la science d'une part, et celle de la volonté et de la foi de l'autre, l'homme apporte des changements dans ces éléments et les .adaptent à ses souhaits en vue de devenir ainsi maître de son destin

Réponse détaillée

En se référant aux textes religieux et aux hadiths, nous constatons l'homme est libre dans son choix. Cela ne signifie, d'ailleurs, pas que l'homme dispose d'une totale liberté à tel point qu'aucun facteur ni puissance ne puisse influer sur son comportement et sur ses actes, au contraire, on entend par le libre-arbitre de l'homme le fait qu'il pourrait agir autrement dans ses actes, s'il en décidait ainsi, et ce en dépit de tous les facteurs et toutes les conditions et avec la préservation de la souveraineté de la puissance et de la Providence. Donc, l'homme est [responsable de ses actes volontaires et il n'est pas soumis à un déterministe absolu. 1[1

Les théologiens et les savants islamiques ont avancé de nombreuses interprétations pour appuyer cette affirmation, dont la plus approfondie et la plus excellente est celle énoncée par Sadr ol-Mote'allehin qui dit : « Les phénomènes de l'univers, en dépit de toutes les différences qu'ils ont, du point de vue de la quintessence, des attributs et des actes, ainsi que du point de vue de la proximité avec l'origine de la création, partagent une même chose qu'est celle de la vérité divine qui les englobe, tous. Cette vérité divine (l'existence absolue), comporte, toutes les dimensions du monde de l'existence et aucun élément de l'étendue de l'existence ne se situe en dehors de la domination et de l'emprise de cette vérité divine et de la Lumière des Lumières » Par conséquent, dans l'ordre de la création, le rang et l'existence de chaque phénomène sont ceux de Dieu et l'action et l'œuvre de chaque phénomène sont aussi celles de Dieu. On entend par dire par là qu'il n'a pas accompli une action, mais on entend dire que son action qui est, vraiment, sont action, est vraiment, celle de Dieu. L'action de l'homme est attribuée à Dieu, car la bénédiction de l'existence émane de Dieu. La science, la volonté, le mouvement, la pause et tout ce qui est émis par l'homme, sont, à vrai dire, attribués à lui et à Dieu aussi. Donc, l'homme est, vraiment, le sujet et le créateur de ses œuvres. . Il est évident que l'homme qui est un être libre de son action, a, en même temps, de nombreuses restrictions pour édifier ses organes psychologiques, transformer l'environnement naturel en un environnement convenable et bâtit

son avenir. Partant de là, sa liberté est relative ; autrement dit, sa liberté se situe dans un cercle limité. Les restrictions de l'homme se répartissent en diverses catégorisées qui sont les : suivantes

L'héritage -1

L'homme vient au monde avec la nature humaine ; puisque ses parentes sont un gendre humain, lui aussi, il est aussi de la même nature, c'est-à-dire lui aussi, il est né, forcément et obligatoirement, un genre humain. Par ailleurs, ses parents, son père et sa mère, lui ont donné, sans qu'il y ait de choix, une série d'attributs héréditaires comme la couleur, la peau et d'autres caractéristiques corporelles, qu'ils ont hérité, eux-mêmes, des générations précédentes. Il les .en a reçus comme héritage, d'une manière coercitive

L'environnement naturel et géographique -2

L'environnement naturel, géographique de l'endroit où vit l'homme, laisse, bon gré, mal gré, une série d'effets coercitifs sur sa physionomie, sur son comportement et son moral. Le moral, le comportement et la physionomie de l'homme se varie en fonction de la région où il habite, qu'il .s'agisse d'une région aride, froide, désertique et montagneuse

L'environnement social -3

L'environnement social de l'homme est un facteur important dans l'élaboration des traits spirituels et moraux de l'homme. La langue, les us et coutumes, la religion et le culte sont, souvent, ce que l'environnement social impose à l'homme. 2[2] Le noble cora, en même temps qu'il considère que la société est marquée par la nature, la personnification, l'intention, la force, la vie, la mort, l'obéissance et la désobéissance, estime également que la société laisse d'effets

sur les comportements de l'homme. Le coran précise, clairement, que l'individu est capable de désobéir à l'ordre de la société. S'agissant de ceux qui se présentent comme impuissants sur terre, le noble dit, en ces termes, au verset 97 de la sainte sourate 4(Les femmes) : « Oui, ceux qui se manquent à eux-mêmes, les anges les achèvent en disant : « où en étiez-vous ? ». Nous étions impuissants sur terre » disent-ils. Alors les anges disent : « la terre de Dieu n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? ». Voilà bien ceux dont le refuge est la Géhenne. Et quel mauvais devenir ! Dans un autre verset du noble coran, nous lisons : « Croyants, il vous incombe de vous occuper de votre âme. Ne vous nuira quiconque s'égare si vous êtes dans la bonne voie. Votre retour à vous tous est vers Dieu, Il vous fera connaître ce [que vous faisiez ». 3[3]

l'histoire et les évènements du passé (4

Les évènements et les faits qui se sont produits dans le passé peuvent avoir un grand impact permettant à l'homme de s'auto-édifier. En général, il existe un lien, évident et irréfutable, entre le passé et l'avenir de chaque être vivant. Le passé constitue la semence et le noyau de l'avenir. Quoique l'homme ne soit pas en mesure de couper, totalement, ses liens avec l'héritage, l'environnement naturel, l'environnement social, l'histoire et le temps, cependant il peut, dans une large mesure, se révolter contre ces restrictions et ces limites et se débarrasser des contraintes imposées par l'Etat. Par la force de la raison et de la science d'une part, et celle de la volonté et de la foi de l'autre, l'homme apporte des changements dans ces éléments et les adaptent à ses souhaits en vue de devenir ainsi maître de son destin. 4[4]Nous ne nions pas le rôle des facteurs génétiques, écologistes, et naturels dans la formation de la personnalité et de l'attitude du genre humain. Cependant, il est incorrect de dire que ce sont, uniquement, ces facteurs génétiques et écologistes qui influent sur la personnalité et le comportement du genre humain. Il ne faut pas ignorer la dimension spirituelle et immatérielle de l'homme. L'immatérialité de l'âme fut prouvée. Partant de là, la volonté libre de l'homme émane des performances de l'âme immatérielle. Le rôle des éléments naturels et des actions et des réactions physiques et chimiques sur les comportements et la personnalité de l'homme ne peut pas être nié, mais un tel rôle ne signifie pas d'enlever à l'homme son libre-arbitre. Il nous arrive, souvent, de résister à nos désirs, à nos instincts, et à nos souhaits, en dépit de l'existence de ces éléments extérieurs. Nous en expérimenté, plusieurs exemples, dans notre

vie quotidienne. La loi d'héritage ne signifie que l'enfant, qui a hérité de ses parents et ses grands-parents certaines caractéristiques, est dépourvue de toute puissance de choix. L'homme peut exercer son libre-arbitre et agir, autrement, en dépit de tous ces facteurs et tous [ces éléments. 5[5

: Pour plus d'information, référez-vous aux sources suivantes

Mohammad Taqi Jaafari, le déterminisme et le libre-arbitre

.Jaafar Sobhani, la Prédestination du point de vue de la science et de la philosophie

.Seyyed Mohammad Baqer Sadr, l'Homme responsable et bâtisseur de l'histoire

Morteza Motahari, l'Homme et la Prédestination

Mohammad Taqi Mesbah, Connaissances du Coran (la théologie, l'anthropologie) et la (cosmologie

Ahmad Wa'zi, l'Homme dans l'optique de l'islam, p. 12, Qom,, Bureau de la Coopération [1] entre l'école théologique et l'université, 1996

Morteza Motahari, Une introduction sur la vision du monde islamique, pp . 270-271, [2]

.La sainte sourate 5 (Les Nourritures), le verset 105 [3]

.Morteza Motahari, Une introduction sur la vision du monde islamique, pp . 272 et 330 [4]

Mahmoud Rajabi, Ensanshénassi (l'Anthropologie), p. 151, l'institut d'éducation et de [5]
.recherches de l'Imam Khomeiny, Première édition, 2000